

Questions orales

DEMANDE DE MAINTIEN DES GRAINS FOURRAGERS DANS
LES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, la réponse du ministre ne fera que ranimer les rumeurs qui courent dans tout l'Ouest du blé. Le ministre a-t-il reçu des télégrammes des trois syndicats du blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, s'élevant énergiquement contre toute tentative pour mettre les grains fourragers sur le marché libre? Cela inclut le blé. Le ministre peut certainement donner une réponse. Je lui demande également s'il a reçu les télégrammes en question—car il y a un fort climat d'incertitude dans l'Ouest du pays, des parcs d'embouche sont fermés par des éleveurs par crainte des hausses de prix—de donner l'assurance aux gens de l'Ouest, tout de suite et non dans deux semaines, qu'il n'y a aucun fondement à la rumeur voulant que les grains fourragers passent de la Commission du blé au marché libre.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu plusieurs télégrammes mais je ne suis pas certain d'avoir ceux auxquels le député a fait allusion.

Une voix: Lisez-les.

M. Lang: Toutefois, il est évident que l'on se préoccupe beaucoup du rôle ininterrompu que joue la Commission canadienne du blé dans notre système de commercialisation. J'essaie de rassurer tous ceux qui entrent en contact avec moi en leur disant que j'attache beaucoup d'importance à la commercialisation ordonnée des grains au Canada et au rôle de la Commission canadienne du blé à cet égard, et dans la mesure où je le puis, avant l'annonce de la politique globale, j'essaie de leur donner cette assurance. Je dois dire, évidemment, que chacun devrait reconnaître les efforts sincères que nous faisons en vue de mettre au point à l'égard des grains au Canada une politique intérieure valable qui serait juste envers toutes les régions du pays ainsi qu'au secteur de notre économie qui embrasse la céréaliculture et l'élevage. Je crois que nous pourrions en fait y arriver grâce à notre nouvelle politique.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable député de Prince-Albert et d'autres désirent poser des questions supplémentaires. Il reste encore deux minutes avant que prenne fin la période des questions, et peut-être pourrions-nous employer le temps qui reste à cette fin.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, la réponse qu'a faite le ministre ajoute à l'incertitude. Pourrais-je lui proposer de conclure un «accord à la Otto» avec les cultivateurs de l'Ouest, prévoyant l'adoption de cette politique?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pense que l'agriculteur de l'Ouest se rend compte que le gouvernement n'a pas cessé de prendre des mesures visant à améliorer la situation des grains au Canada comme nous ne l'avions jamais vu auparavant, et cet «accord à la Otto» se maintiendra.

[M. Lang.]

[Français]

L'INDUSTRIE

L'AMIANTE—MESURES EN VUE D'INCITER LES
COMPAGNIES À FABRIQUER PLUS DE PRODUITS FINIS AU
CANADA—ON SUGGÈRE DE LIMITER LES EXPORTATIONS
DU PRODUIT BRUT

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné que des études ont prouvé que les mines d'amiante, surtout dans les Cantons de l'Est, ne sont plus créatrices de nouveaux emplois, même si elles se développent d'une façon phénoménale depuis ces 20 dernières années, et que cela, selon ces mêmes statistiques, dépend du fait que ces compagnies minières exportent presque toute leur production à l'état brut, l'honorable ministre peut-il dire si le gouvernement ou le ministère se propose d'encourager ces sociétés à investir plus chez nous pour fabriquer plus de produits finis?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous tenons beaucoup à faire exactement cela, c'est-à-dire, encourager ceux qui exploitent nos matières premières et nos ressources naturelles au Canada à les transformer ici même.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Richmond pourra poser une question supplémentaire, après quoi je donnerai la parole à l'honorable chef de l'opposition.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'honorable ministre se propose-t-il de limiter les exportations d'amiante à l'état brut, afin d'obliger les sociétés minières qui exploitent des gisements d'amiante chez nous à fabriquer des produits finis, afin de réduire le pourcentage de minéral brut exporté?

[Traduction]

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, nous n'avons aucune intention d'imposer ce genre de restriction; notre politique essaie plutôt d'encourager par le truchement de subventions.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LE DIFFÉREND AVEC LES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES—
L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail et porte sur le conflit entre les chemins de fer et les syndicats des employés sédentaires. Le ministre sait-il que les tentatives de médiation et de conciliation n'ayant pas abouti à un accord, il y a risque de grève? Dans ce cas, que proposent le ministre et le gouvernement?

● (1530)

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, avant de discuter de points précis, j'aimerais dire au chef de l'opposition que le président a posté le rapport et que je dois le recevoir incessamment. Les autres